



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville  
MRC du Haut-Richelieu  
Province de Québec

## AVIS PUBLIC

---

### CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2017, le Conseil a adopté le calendrier établissant la tenue des séances ordinaires pour l'année 2018 comme suit :

Lundi 8 janvier  
Lundi 5 février  
Lundi 5 mars  
Mardi 3 avril  
Lundi 7 mai  
Lundi 4 juin  
Mardi 3 juillet  
Lundi 6 août  
Mardi 4 septembre  
Lundi 1er octobre  
Lundi 5 novembre  
Lundi 3 décembre

Ces séances débutent à 20 h, sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Elles se déroulent dans la salle du conseil, au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville.

Cependant, le Conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un nouvel avis à l'égard de la tenue de cette séance.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Pouliot', is written over a faint, larger version of the same signature.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière